

**SÉANCE PUBLIQUE DU 25 AVRIL 2019**

## RÉUNION PUBLIQUE DU 25 AVRIL 2019

Présidence de M. Jean-Claude JADOT, Président.

M. Irwin GUCKEL et Mme Anne THANS-DEBRUGE siègent au bureau en qualité de secrétaires.

Mme la Directrice générale provinciale et M. le Gouverneur assistent à la réunion.

La réunion est ouverte à 16h35'.

M. LE PRESIDENT.- Je déclare la réunion du 25 avril 2019 ouverte et passe la parole aux Chefs de groupe pour les excusés.

M. RASSAA, avez-vous des Conseillers à excuser ?

M. RASSAA.- Mme SCHEEN est excusée.

M. LE PRESIDENT.- Mme MARECHAL ?

Mme MARECHAL.- Mme GERKENS est excusée et Mme HAUREGARD arrivera en retard.

M. LE PRESIDENT.- Monsieur DECERF ?

M. DECERF.- Nous sommes tous présents.

M. LE PRESIDENT.- Mme DEFRANG-FIRKET ?

Mme DEFRANG-FIRKET - Même chose.

M. LE PRESIDENT.- Monsieur LEJEUNE ?

M. LEJEUNE.- Nous sommes tous présents.

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie.

**I.- Ordre du jour****II.- Ordre du jour actualisé****III.- Communication de Monsieur le Président.**

M. LE PRESIDENT.- Vous trouverez sur vos bancs l'ordre du jour actualisé de la séance de ce jour, votre carte de légitimation ainsi qu'un courrier de Madame la Directrice générale provinciale concernant l'obligation légale de déposer une liste de mandats et une déclaration de patrimoine à la Cour des Comptes, pour le 1<sup>er</sup> octobre 2019 au plus tard.

J'attire votre attention sur le fait qu'en tant que Conseiller provincial, vous n'êtes pas assujetti à cette législation. Cependant, vous exercez peut-être un autre mandat par lequel vous êtes assujetti comme celui de bourgmestre, échevin, administrateur d'intercommunale ou président de CPAS.

Enfin, je salue la présence, parmi notre public, des étudiants du 2<sup>ème</sup> module des sciences administratives de l'École provinciale d'administration qui assistent à notre séance en compagnie de Monsieur Etienne GUIOT, chargé de cours « Orientation transversale – Province ».

Bienvenue !

**IV. - Lecture du procès-verbal de la réunion précédente**

M. LE PRESIDENT.- Point 1 de l'ordre du jour actualisé.

Lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 27 mars 2019. Je donne la parole à M. le Premier Secrétaire pour la lecture de ce résumé.

(M. Irwin GUCKEL, Premier Secrétaire, donne une lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 27 mars 2019).

M. LE PRESIDENT.- Merci M. le Premier Secrétaire. L'approbation du procès-verbal interviendra en fin de réunion.

**V.- Discussions et/ou votes des rapports soumis à la délibération du Conseil provincial.**

**Document 18-19/244 : Représentation provinciale au sein de diverses Associations sans but lucratif, d'une Société anonyme, de Sociétés coopératives à responsabilité limitée, d'un Organisme de Financement de Pensions, de Sociétés anonymes de droit public et d'une Fondation privée.**

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 2 de l'ordre du jour actualisé (document 18-19/244).

## SÉANCE PUBLIQUE DU 25 AVRIL 2019

Ce document a été soumis à l'examen du Bureau du Conseil et n'a soulevé aucune remarque ni aucune question, c'est donc par consensus que votre Bureau vous propose de l'adopter. Ce document est actuellement disponible sur le portail des Conseillers.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions du Bureau ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB, le groupe CDH-CSP.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

### **Document 18-19/245 : Démission de la Province de Liège de sa qualité de membre effectif de l'aisbl « PARTENALIA ».**

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 3 de l'ordre du jour (document 18-19/245).

Ce document a été soumis à l'examen de la première Commission et a soulevé une question, j'invite donc le rapporteur, Mme Virginie DEFRANG-FIRKET à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Madame la Cheffe de groupe.

Mme DEFRANG-FIRKET, Rapporteur (à la tribune).- Merci Monsieur le Président, chers Collègues.

Ce mardi à 17h30 s'est réunie votre première Commission, à l'ordre du jour était le point relatif à la démission de la Province de Liège de sa qualité de membre effectif de l'AISBL « Partenalia ».

La présente proposition fait suite à la demande de la Cellule Fonds européens de mettre un terme à la participation de la Province de Liège en qualité de membre effectif, administrateur et trésorière au sein de cette AISBL.

Rappelons que la décision d'adhésion de la Province de Liège au réseau Partenalia était motivée par l'objectif de renforcer et défendre le rôle des pouvoirs locaux intermédiaires en Europe. Compte tenu de la diversité des pays représentés au sein de l'AISBL, il s'agissait également de nouer des contacts privilégiés avec des partenaires potentiels dans la perspective de dépôt de projets européens et l'organisation d'événements de lobbying, de networking et d'échanges d'expériences.

**SÉANCE PUBLIQUE DU 25 AVRIL 2019**

Un membre souhaite savoir si cette demande de sortir du réseau, a été adressée à d'autres partenaires, si c'est dû aux manquements soulevés et ce qu'il en est des réunions qui n'auraient pas eu lieu dans les temps.

Il lui est répondu que suite au constat de la Cellule des Fonds européens, il s'avère que l'intérêt de la présence de la Province de Liège au sein de l'AISBL n'est plus justifiée notamment pour les raisons suivantes : tout d'abord, un manque de rigueur et non-respect des dispositions statutaires relatives à la tenue des réunions des organes de gestion de l'AISBL en termes de fréquence, délais de convocation, envoi des documents réglementaires et le CA est souvent mis sur le fait accompli.

Mais en outre, le rapport d'activités 2018 est vide de contenu pertinent.

Les missions et tâches prioritaires reprises dans la description de fonction n'ont pas été accomplies.

Les comptes annuels 2018 reflètent bien la situation. Aucune dépense pour le plan de communication ni pour la mise en œuvre du plan d'actions 2018 n'a été réalisée.

Aucun plan d'actions n'a été soumis au Comité de suivi.

Des remarques ont été formulées d'année en année sans amélioration constatée, sans constater de plus-value à une telle participation.

Pour toutes ces raisons, notre Conseil est invité à adopter la présente résolution qui a été votée par votre première commission par 7 pour, 0 contre et 2 abstentions.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT.- Merci Madame la Cheffe de groupe. J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la première Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB, le groupe CDH-CSP.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

**SÉANCE PUBLIQUE DU 25 AVRIL 2019**

**Document 18-19/246 : Octroi de subventions en matière de Culture – Soutien à 4 Centres culturels dans le cadre du programme « Spectacles à l'école ».**

**Document 18-19/247 : Octroi de subventions en matière de Culture – Demande de soutien de l'asbl « Centre Henri Pousseur - Musique électronique/Musique mixte ».**

**Document 18-19/248 : Octroi de subventions en matière de Relations avec les territoires, les Villes et les Communes – Demande de soutien de l'asbl « Rotary Club de Flémalle ».**

**Document 18-19/249 : Octroi de subventions en matière de Relations extérieures – Demande de soutien de la Fondation « Euritalia ».**

(Voir rapports)

M. LE PRESIDENT.- Points 4, 5, 6 et 7 de l'ordre du jour (documents 18-19/246, 18-19/247, 18-19/248, 18-19/249) ont été regroupés à la demande des membres de la première Commission.

Ces quatre documents ont été soumis à l'examen de la première Commission et n'ont soulevé aucune remarque ni aucune question. Votre première Commission vous propose dès lors de les adopter par 7 voix pour et 2 abstentions pour les documents 18-19/246 et 247 et par 5 voix pour et 4 abstentions pour les documents 18-19/248 et 249.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Mme MARECHAL. Vous avez la parole Madame la Cheffe de groupe.

Mme MARECHAL, Cheffe de groupe (à la tribune).- Merci Président. Je suis un peu surprise car nous avons demandé la séparation des votes... d'accord.

M. LE PRESIDENT.- Nous allons y arriver directement... Les votes vont être séparés.

Je clos la discussion générale.

Nous passons donc au vote séparé :

Qui est pour les conclusions de la première Commission en ce qui concerne le document 18-19/246 : Octroi de subventions en matière de Culture – Soutien à 4 Centres culturels dans le cadre du programme « Spectacles à l'école » ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB, le groupe CDH-CSP.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

**SÉANCE PUBLIQUE DU 25 AVRIL 2019**

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Qui est pour les conclusions de la première Commission en ce qui concerne le document 18-19/247 : Octroi de subventions en matière de Culture – Demande de soutien de l'asbl « Centre Henri Pousseur - Musique électronique/Musique mixte » ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB, le groupe CDH-CSP.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Qui est pour les conclusions de la première Commission en ce qui concerne le document 18-19/248 : Octroi de subventions en matière de Relations avec les territoires, les Villes et les Communes – Demande de soutien de l'asbl « Rotary Club de Flémalle » ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe PTB, le groupe CDH-CSP.

Qui est contre ? Le groupe ECOLO.

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte ladite résolution.

Qui est pour les conclusions de la première Commission en ce qui concerne le document 18-19/249 : Octroi de subventions en matière de Relations extérieures – Demande de soutien de la Fondation « Euritalia » ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe PTB, le groupe CDH-CSP.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? Le groupe ECOLO

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte ladite résolution.

**Document 18-19/250 : Octroi de subventions en matière de Santé et d'Affaires sociales – Demande de soutien de l'asbl « Live in Color ».**

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 8 de l'ordre du jour (document 18-19/250).

**SÉANCE PUBLIQUE DU 25 AVRIL 2019**

Ce document a été soumis à l'examen de la deuxième Commission et a soulevé une remarque, j'invite donc le rapporteur, Mme Myriam ABAD-PERICK à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Madame la Vice-présidente.

Mme ABAD-PERICK, Rapporteur (à la tribune).- Merci Monsieur le Président, chers Collègues.

Votre deuxième Commission s'est réunie ce mardi 23 avril sous la présidence de Thomas CIALONE afin d'analyser le document 18-19/250 concernant l'octroi de subvention à l'asbl « Live in Color ».

Une Commissaire souhaite que la date de la demande de subside apparaisse dans les dossiers futurs car l'événement a déjà eu lieu.

La deuxième Commission vous propose donc d'adopter le dossier par 8 voix pour, 0 contre et 2 abstentions.

M. LE PRESIDENT.- Merci Madame la Vice-présidente. J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la deuxième Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB, le groupe CDH-CSP.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

**Document 18-19/251 : Octroi de subventions en matière de Sports – Demande de soutien de l'asbl « Basse-Meuse Football Academy ».**

**Document 18-19/252 : Octroi de subventions en matière de Sports – Demande de soutien de l'asbl « École des Jeunes du RFC Liège ».**

**Document 18-19/253 : Octroi de subventions en matière de Sports - Demande de soutien de l'asbl « Royal Cyclist'S Pesant Club Liégeois ».**

**Document 18-19/254 : Octroi de subventions en matière de Sports – Demande de soutien de l'asbl « Royal Basket Club Wanze ».**

(Voir rapports)

**SÉANCE PUBLIQUE DU 25 AVRIL 2019**

M. LE PRESIDENT.- Points 9, 10, 11 et 12 de l'ordre du jour (documents 18-19/251, 18-19/252, 18-19/253, 18-19/254) ont été regroupés à la demande des membres de la deuxième Commission.

Ces quatre documents ont été soumis à l'examen de la deuxième Commission. En ce qui concerne le document 18-19/253, ce point a été retiré.

Le document 18-19/251 ayant soulevé des questions, j'invite le rapporteur, Mme Sandrina GAILLARD, à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Madame la Conseillère provinciale.

Mme GAILLARD, Rapporteur (à la tribune).- Merci Monsieur le Président, chers Collègues.

Lors de la commission numéro 2 qui a eu lieu ce 23 avril, pour le document 18-19/251 concernant l'octroi de subventions en matière de Sports – Demande de soutien de l'asbl « Basse-Meuse Football Academy ».

Deux questions ont été posées par des conseillères.

La première, dans la convention il est noté que la subvention doit être payée au plus tard le 15 avril 2019. Or, nous étions le 23 avril et aujourd'hui, nous sommes le 25.

Le subside aurait-il déjà été payé ? Réponse : non. La convention doit être modifiée.

La deuxième. La période prise en compte est du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 30 janvier 2019, période différente de l'année scolaire. Pourquoi ? Ils ont tardé à rentrer les documents demandés donc il a été pris une décision intermédiaire.

Le vote 8 pour 0 contre, 3 abstentions.

M. LE PRESIDENT.- Les documents 18-19/252 et 254 n'ayant, quant à eux, soulevé aucune remarque ni aucune question, c'est par 8 voix pour et 3 abstentions que votre deuxième Commission vous propose de les adopter.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote. Pouvons-nous procéder à un vote globalisé pour les documents 18-19/251, 252 et 254 en considérant que Mme LACOMBLE se retire du vote pour le document 252 concernant le RFC Liège. ?

Nous passons au vote sur les trois documents ?

Qui est pour les conclusions de la 2<sup>ème</sup> Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB, le groupe CDH-CSP.

Qui est contre ?

**SÉANCE PUBLIQUE DU 25 AVRIL 2019**

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

A l'unanimité, le Conseil adopte les trois résolutions.

**Document 18-19/255 : Désignation au 1<sup>er</sup> avril 2019 d'un receveur spécial des recettes au Service des prêts anciens et nouveaux logements.**

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 13 de l'ordre du jour (document 18-19/255).

Ce document a été soumis à l'examen de la deuxième Commission et n'a soulevé aucune remarque ni aucune question, c'est donc par 8 voix pour et 3 abstentions que votre deuxième Commission vous propose de l'adopter.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la deuxième Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB, le groupe CDH-CSP.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel)

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

**Document 18-19/256 : Marché public de fournitures (avec services de maintenance) – Mode de passation et conditions du marché en vue de l'acquisition de matériel de simulation pour les besoins des services d'intervention d'urgence et la Catégorie Paramédicale de la Haute École de la Province de Liège avec une maintenance de type « full omnium » pour une durée de 2 ans.**

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 14 de l'ordre du jour (document 18-19/256).

Ce document a été soumis à l'examen de la troisième Commission et n'a soulevé aucune remarque ni aucune question, c'est donc par 7 voix pour et 4 abstentions que votre troisième Commission vous propose de l'adopter.

**SÉANCE PUBLIQUE DU 25 AVRIL 2019**

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la troisième Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe PTB, le groupe CDH-CSP.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? Le groupe ECOLO

(Voir procès-verbal officiel)

Le Conseil adopte ladite résolution.

**Document 18-19/257 : Cultes – Budget 2017 de la Mosquée Merkez Camii rue du Rewé, 2B à 4000 Liège – Avis favorable.**

**Document 18-19/258 : Cultes – Budget 2019 de la Mosquée Aksemseddin Camii, rue de l'Institut, 3 à 4670 Blegny – Avis favorable.**

(Voir rapports)

M. LE PRESIDENT.- Points 15 et 16 de l'ordre du jour (documents 18-19/257, 18-19/258) ont été regroupés à la demande des membres de la troisième Commission.

Ces deux documents ont été soumis à l'examen de la troisième Commission et n'ont soulevé aucune remarque ni aucune question, c'est donc par 9 voix pour et 2 abstentions que votre troisième Commission vous propose de les adopter.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote des conclusions de la troisième Commission. Pouvons-nous procéder à un vote globalisé ? Oui.

Qui est pour les conclusions de la troisième Commission en ce qui concerne ces deux documents ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB, le groupe CDH-CSP.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

A l'unanimité, le Conseil adopte les deux résolutions.

**SÉANCE PUBLIQUE DU 25 AVRIL 2019****Document 18-19/259 : Marché public de travaux – Modification du cahier spécial des charges – Naimette-Xhovémont – Réfection de la piste d'athlétisme, des aires de concours et du terrain de sports.**

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 17 de l'ordre du jour (document 18-19/259).

Ce document a été soumis à l'examen de la quatrième Commission et n'a soulevé aucune remarque ni aucune question. C'est donc à l'unanimité que votre quatrième Commission vous propose de l'adopter.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la quatrième Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB, le groupe CDH-CSP.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

**Document 18-19/260 : Octroi de subventions en matière d'Infrastructures et Environnement – Demande de soutien de la Commune de Raeren.**

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 18 de l'ordre du jour (document 18-19/260).

Ce document a été soumis à l'examen de la quatrième Commission et n'a soulevé aucune remarque ni aucune question, c'est donc à l'unanimité que votre quatrième Commission vous propose de l'adopter.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la quatrième Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB, le groupe CDH-CSP.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

**Document 18-19/261 : Octroi de subventions en matière d'Environnement – Demande de soutien de l'asbl « Contrat de Rivière Meuse aval ».**

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 19 de l'ordre du jour (document 18-19/261).

Ce document a été soumis à l'examen de la quatrième Commission et n'a soulevé aucune remarque ni aucune question, c'est donc à l'unanimité que votre quatrième Commission vous propose de l'adopter.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la quatrième Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB, le groupe CDH-CSP.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

**Document 18-19/262 : Octroi de subventions en matière d'Agriculture – Demande de soutien de l'asbl « Les Meneurs du Pays de Herve ».**

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 20 de l'ordre du jour (document 18-19/262).

Ce document a été soumis à l'examen de la quatrième Commission et n'a soulevé aucune remarque ni aucune question, c'est donc à l'unanimité que votre quatrième Commission vous propose de l'adopter.

**SÉANCE PUBLIQUE DU 25 AVRIL 2019**

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la quatrième Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB, le groupe CDH-CSP.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

**Document 18-19/263 : Don d'un véhicule strippé de la Zone de Police Vesdre pour les besoins de l'ECOPOL.**

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 21 de l'ordre du jour (document 18-19/263).

Ce document a été soumis à l'examen de la cinquième Commission et n'a soulevé aucune remarque ni aucune question, c'est donc par 10 voix pour et 1 abstention que votre cinquième Commission vous propose de l'adopter.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Mme MARECHAL. Vous avez la parole Madame la Cheffe de groupe.

Mme MARECHAL, Cheffe de groupe (à la tribune).- Merci Monsieur le Président.

C'est une remarque d'ordre général et peut-être aussi une suggestion.

On a évoqué la question déjà en Bureau tout à l'heure. Mardi fut une journée fort agitée en commission. La plupart d'entre nous s'est retrouvé englué dans le trafic ou a participé à ces embouteillages, donc pollution évidemment. Certains sont arrivés trop tard et donc n'ont pas pu assisté à la commission et donc on a eu des déplacements inutiles, de la pollution et beaucoup de perte de temps. On en a discuté et avec mon groupe, on se disait que l'ordre du jour des commissions était particulièrement succinct et contenait très peu de points vraiment urgents.

Donc on s'est dit qu'il y avait des propositions à faire pour pouvoir au moins pour traiter les questions vraiment urgentes mais ne pas réunir tout le monde quand ce n'est pas vraiment indispensable.

Deux possibilités existent. On aurait pu nous réunir aujourd'hui avant le conseil provincial. On faisait tout d'un coup et on ne se déplaçait pas deux fois.

L'autre proposition, je vous la fais parce qu'on avait un conseil d'administration au CHU et qu'on a modifié le ROI. C'est une grosse boîte, il y a confidentialité, ça doit être efficace et transparent néanmoins. Il a été proposé par un nouveau paragraphe de l'article 1 : « Dans des cas exceptionnels lorsque l'urgence et où l'intérêt de l'institution le justifient, le Président, sur proposition de l'Administrateur délégué », mais là on peut évidemment le décliner en fonction de notre organisation « peut convoquer le conseil d'administration et l'inviter à délibérer sur un point particulière en recourant exclusivement à la procédure électronique ». Nous avons tous à disposition d'un mail par la Province, nous avons un système électronique qui fonctionne bien et je me dis que puisque nous avons une réflexion sur le ROI, il serait utile de songer à, parfois, une présentation d'une activité, on peut la refaire le mois suivant, si vraiment il y a un point de subside ou autre qui demande une urgence, on pourrait très bien le gérer commission par commission de cette façon.

Je ne parle du Conseil évidemment, je parle bien des Commissions.

Je livre cela à votre réflexion et à votre appréciation, je vous remercie.

M. LE PRESIDENT.- Merci Madame la Cheffe de groupe. Je propose que votre proposition soit examinée lors du prochain bureau du Conseil. De cette manière, nous aurons l'opportunité d'en discuter tous ensemble si vous le voulez bien.

Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la cinquième Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB, le groupe CDH-CSP.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

#### **VI.- Remise du titre de Député provincial honoraire à Monsieur Julien MESTREZ et du titre de Conseillère provinciale honoraire à Madame Marie-Noëlle MOTTARD.**

M. LE PRESIDENT.- Point 22 de l'ordre du jour actualisé.

Je vous rappelle que ces deux octrois ont été approuvés par notre Assemblée lors de notre séance du 27 mars dernier.

Aussi, Madame MOTTARD et Monsieur MESTREZ ayant été absents à cette date, leur titre leur est donc remis aujourd'hui et je me permets de leur dire quelques mots.

**SÉANCE PUBLIQUE DU 25 AVRIL 2019**

Monsieur le Député provincial honoraire, cher Julien, c'est à l'âge de 26 ans, au sein du Parti Socialiste, que tu décides de t'engager dans la vie politique. En 1984 tu deviens Conseiller communal de ta ville, Verviers, et tu y exerceras, 10 ans plus tard et jusqu'en 2004, le mandat d'Echevin.

Mais c'est en 1985 que tu deviens Conseiller provincial, fonction que tu assumeras jusqu'en 1994 avant de revenir au sein de notre Assemblée 6 ans plus tard et de devenir, en 2004, Député provincial.

Tu te verras alors confier des attributions aussi diverses que le Tourisme, les Intercommunales, l'Économie, les Affaires économiques, l'Agriculture, l'Informatisation et la Tutelle.

Toujours soucieux de servir l'intérêt général tu utiliseras ta fonction au profit du plus grand nombre et, durant toutes ces années au service de notre belle Province, tu n'auras de cesse de vouloir développer et promouvoir ses nombreuses actions et projets de proximité.

Licencié et agrégé en histoire de l'Université de Liège, nous te savons passionné de culture et de lecture et c'est tout logiquement que tu seras désigné Président de la Régie provinciale autonome « Les éditions de la Province de Liège », fonction dans laquelle tu t'investiras sans compter, avec toute la détermination et la ferveur qui te caractérisent.

Monsieur le Député provincial honoraire, cher Julien, félicitations pour ton investissement et ta longévité au sein de cette Assemblée et c'est avec plaisir que je t'invite à venir chercher, officiellement, le titre honorifique de ta fonction.

(Applaudissements)

Madame la Conseillère provinciale honoraire, chère Marie-Noëlle, j'ai eu peur que tu n'arrives pas à temps... mais ça pour ceux qui ont siégé avec toi, ce n'est pas une surprise !

En 2000 tu es élue Conseillère provinciale MR issue du District de Waremme ainsi que Conseillère Communale de la Ville de Waremme.

Tu siègeras jusqu'en 2018 ce qui porte la durée de tes mandats à 18 années. Tu seras, notamment, membre des Commissions Agriculture – Santé publique et Environnement de 2006 à 2012, ainsi que Présidente de la 1<sup>ère</sup> Commission (Culture et Tourisme) avant de changer de compétence et de devenir Présidente de la 4<sup>ème</sup> Commission (Travaux – Environnement – Agriculture) de 2012 à 2018. Tu seras également désignée Secrétaire de notre Conseil en février 2017.

Avocate de profession, tu auras toujours fait preuve d'une extrême rigueur et d'une grande discipline dans l'exercice de tes fonctions.

Très attentive aux travaux de notre Assemblée, je te félicite pour l'engagement dont tu as fait preuve et t'invite à t'avancer pour recevoir le titre honorifique de ta fonction.

(Applaudissements)

**VII. - Approbation du procès-verbal de la séance du 27 mars 2019**

M. LE PRESIDENT.- Point 23 de l'ordre du jour.

Aucune réclamation n'ayant été déposée en ce qui concerne la rédaction du procès-verbal de notre dernière réunion, je le déclare approuvé.

**VIII.- Clôture de la réunion**

M. LE PRESIDENT.- Je déclare close la séance publique de ce jour.

La prochaine réunion du Conseil provincial est fixée au jeudi 23 mai 2019 à 16H30.

La réunion publique est levée à 17h05'.